

VOICI VOTRE PASS!

EXPÉRIENCES EN PRÉSENTIEL - TV & MAGAZINES - SÉANCES DÉCOUVERTES - ACCOMPAGNEMENT EN VISIO

Bonjour:)

Nous avons le plaisir de vous envoyer votre Pass.



Dans le cadre de sa politique prévention & qualité de vie au travail, votre employeur a choisi de financer pour vous un certain nombre de prestations que vous pourrez ensuite utiliser en privé, par exemple :

- ☑ Poser une question à un professionnel et tchater avec lui
- Faire une séance avec un professionnel en Visio
- ✓ Vous faire rembourser des prestations en présentiel (ex : séance ostéo, sophrologue, abonnement salle de sport, soin Yves Rocher, MyzenTV...)

CONFIDENTIALITÉ

Nous n'avons accès à aucune information personnelle vous concernant. Notre rôle se limite à financer le Pass. Vous utilisez votre Pass en toute CONFIDENTIALITÉ sur une plateforme sécurisée et indépendante.

UTILISATION DU PASS

Scannez le code QR puis ouvrez votre compte gratuit sur notre plateforme partenaire Passbienetre. Une fois vos droits validés :

- Vous pourrez faire une ou plusieurs séances sans payer avec les professionnels indiquant « Offert » dans leur section tarif.
- Vous pourrez sinon vous faire rembourser l'une des prestations indiquées affichant « Remboursement ». Il vous suffira de vous connecter à votre compte pour envoyer un justificatif. Vous serez ensuite remboursé sur votre compte bancaire dans les 72h. Le remboursement sera de 30 eur ou 65 eur maximum, en fonction de ce qu'a choisi l'employeur et de ce qui est indiqué pour la prestation.



VOICI VOTRE PASS!

EXPÉRIENCES EN PRÉSENTIEL - TV & MAGAZINES - SÉANCES DÉCOUVERTES - ACCOMPAGNEMENT EN VISIO

Comment recevoir son Pass?



Scannez ce code QR pour en savoir plus :

Ajoutez votre code bénéficiaire si vous décidez de vous inscrire :



Des Questions ? 😕

En cas de questions sur l'utilisation de votre compte, veuillez-vous rapprocher du service support de notre partenaire en leur envoyant un message à :

support@passbienetre.eu*i*⊠

ou via leur service tchat disponible en ligne sur le site :

www.passbienetre.eu

